

Saint-Pavace

Flash Infos
septembre 2020



Bonne rentrée !



LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Christian Bonifait

Maire



Marina Compain

1^{ère} adjointe déléguée au budget, finances, communication et ressources humaines
Membre du bureau de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe



Fabrice Jegou

2^{ème} adjoint délégué aux animations, vie associative et vie culturelle



Virginie Delbruel

Déléguée au Conseil Municipal Enfants



Anne-Françoise Lucas

3^{ème} adjointe déléguée à la voirie, sécurité routière, réseaux, assainissement et hydraulique



Étienne Poirot-Bourdain

4^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme, espaces verts, entretien des bâtiments et environnement



Françoise Lecomte

Déléguée au Conseil Municipal Enfants



Marlène Foucault

5^{ème} adjointe déléguée aux affaires familiales, scolaires et sociales, CCAS

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS ET MUNICIPAUX



Christian Bansard

Délégué à l'entretien
des bâtiments



Xavier vagner

Délégué à la voirie



Virginie Chaudet

Déléguée à
la communication



Christian Guibert

Délégué au budget



Lydie Chasle

Membre de la
commission affaires sociales



Jean-François Yvon

Membre de la
commission urbanisme, voirie
et sécurité routière



Richard Cartier

Membre de la
commission urbanisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Jean-Claude Moser

Membre de la commission
finances et urbanisme



Maryse Redureau

Membre de la
commission finances



Bernard Tronchet

Membre de la
commission voirie



Valérie Huart

Membre de la
commission affaires sociales



Edito

Cher(e)s Palvinéennes, Palvinéens

Le 15 mars, vous avez décidé d'élire la liste « Ensemble, un nouvel élan pour Saint-Pavace ». Soyez-en chaleureusement et vivement remerciés ! Cela nous permet, aujourd'hui, d'œuvrer pour le bien de notre commune, en étant au cœur de l'engagement et des décisions. Ce succès s'inscrit dans un programme, que nous tenterons de mettre en œuvre sur les six années de notre mandat municipal.

Retour sur les événements :

Élus le 15 mars, nous devions être installés le 17 mars. Cependant, le 16 mars, la loi d'urgence mise en place par le Premier Ministre, en raison de la Covid-19, a tout stoppé en 24 heures.

Le conseil municipal sortant a été prolongé pour une durée indéterminée. Le 26 mai, nous avons enfin pu nous installer aux affaires. Entre temps, la Covid-19 a créé beaucoup de frustrations et d'incertitudes. Le confinement, qui a pris fin le 11 mai, aura engendré bon nombre de difficultés et de problèmes que ce soit au niveau individuel, familial mais aussi collectif. La nation toute entière s'est presque arrêtée.

Ayons une pensée pour nos soignants ainsi que pour tous ceux qui n'ont pas arrêté leurs activités et leurs engagements. Nous pouvons être fiers de ces milliers de gens « invisibles » et nous les remercions pour tant d'abnégation, de dévouement et de sacrifices.

La Covid-19, à notre niveau, nous a permis pendant deux mois de nous approprier les contenus des dossiers, de découvrir les chantiers en cours et l'organisation de la mairie.

Je remercie sincèrement M. Passelaigue qui a été à notre écoute et nous a permis, avec ses adjoints, de travailler au cœur de la Mairie, en mettant les locaux à notre disposition. Il nous a également conseillé et recommandé ses contacts au sein de notre communauté de communes et du Pays du Mans où je le remplace désormais.

Cela a été, cher(e)s Palvinéennes et Palvinéens, un premier pas non négligeable dans la mise en place de notre équipe.

Le 10 juillet, la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe s'est dotée d'un président, de six vice-présidents et de quatre conseillers délégués auprès du Président.

En tant que Maire de Saint-Pavace, j'ai proposé la candidature de ma première adjointe, Madame Marina Compain, pour siéger au bureau de la communauté de communes. Marina a été élue et représentera ainsi la commune de Saint-Pavace. Place à la jeunesse ! Elle a le bon profil, et possède les compétences pour siéger à Maine Cœur de Sarthe.

Par ailleurs, dans notre esprit constructif, nous avons également laissé de la place à la liste d'opposition. Ainsi, en accord avec la nouvelle Présidente du Siderm, M. Moser a été pressenti et élu vice-président de cette institution et nous pouvons nous en féliciter. Partager les responsabilités, en fonction des compétences et ne pas s'approprier toutes les représentations me semble être une attitude démocratique. Il est rare que l'on propose à la minorité une responsabilité quelconque. Et nous l'avons fait... parce que ce sont nos convictions !

En attendant des changements visibles, que nous vous avons proposés pendant la campagne électorale, l'heure est à la réflexion, aux échanges, à la construction des dossiers et à la prise d'informations. Il s'agit de s'entourer des meilleurs conseils afin de répondre au mieux aux besoins identifiés.

Nous allons d'abord œuvrer sur les dossiers suivants :

- 1. Amplifier l'information** afin que chaque palvinéen soit à la fois au centre de nos actions et acteur de la vie de notre village et si possible, en temps réel : réseaux sociaux, affichage, Illiwap...
- 2. Agir pour la sécurité routière** : la vitesse et la circulation dans Saint-Pavace doivent être améliorées sur les routes de Coulaines, de Bougeance, du Calvaire, des Caillères ainsi que sur la rue de la Rivière. Nous allons réguler la vitesse en introduisant des écluses. Nous avons pu observer l'efficacité de ces installations en particulier à Souigné-sous-Ballon et à la Chapelle-Saint-Aubin.
- 3. L'espace santé** : Il s'agit de mettre en place une proximité santé / habitants et nous avons le soutien de notre Député M. Grelier. Nous prospectons ! Plusieurs solutions sont envisagées dont les locaux de l'ex-pharmacie ! Cependant, face à notre volonté d'installer un espace santé en adéquation avec vos besoins, elle s'avère trop petite ! Aussi, nous travaillons sur un réaménagement de celle-ci sous la forme d'une structure adaptée et aux normes ou encore sur l'acquisition d'un bâtiment existant en centre bourg.
- 4. Enfin, le gros dossier des inondations, des eaux pluviales, des fossés et de l'entretien des espaces communaux** afin d'améliorer la qualité de vie et de diminuer les angoisses des habitants concernés.

C'est un dossier complexe que nous découvrons, et qui n'a fait, à ce jour, l'objet d'aucune proposition ni d'aucune suggestion pour améliorer ce qui doit l'être... tant en interne au niveau de la commune qu'en externe au niveau de la communauté de communes. Nous devons créer des partenariats incontournables avec le Mans Métropole, la ville de Coulaines et Sargé-lès-Le Mans pour la réalisation des travaux nécessaires (bassin de rétention du Monnet en amont) si nous voulons avancer sur ce dossier important. Un grand chantier est face à nous.

Chers Palvinéennes et Palvinéens, ce premier éditorial vous rend compte, de façon non exhaustive, de notre activité depuis le 26 mai. Nous vous inviterons prochainement à une réunion publique pour vous présenter ces projets et échanger avec vous sur la pertinence de nos choix.

En décembre, le prochain bulletin municipal sera plus complet et vous présentera les perspectives pour 2021 !

Encore merci pour votre confiance et soyez sûr que nous œuvrons pour vous.

Bien à vous

Votre Maire, Christian Bonifait



Commission budget, des finances, de la communication et des ressources humaines



Comment s'annonce le budget 2020 ?

En avril 2020, le gouvernement évaluait entre 7 et 10% la baisse des recettes

des collectivités en lien avec la crise sanitaire de la Covid-19. Saint-Pavace a subi les mêmes conséquences liées au confinement que les autres collectivités locales à savoir un impact sur les recettes tarifaires de la commune : cantines scolaires, équipements culturels... tout en continuant à assumer les coûts correspondants, en terme de dépenses de personnels ou d'investissement. S'agit-il de passer la vague ou s'agira-t'il d'affronter une houle plus durable, par exemple, liée à une seconde vague de pandémie ? La réponse à cette question repose sur beaucoup d'incertitudes d'où notre volonté d'opter pour un budget prudent.

Les chiffres à retenir

Budget prévisionnel 2020 :

- Fonctionnement : 1 500 837 €
- Investissement : 1 285 871 €

Atterrissage réalisé à fin juin 2020 (vision 2/07/2020) :

- Fonctionnement : 554 722 €
- Investissement : 644 019 €

Ratio de surendettement au 31/12 : il mesure le poids de la dette par rapport à la richesse de la collectivité : 0,58 (le seuil critique étant de 1,435).

Capacité d'autofinancement nette au 31/12 : 220 120 € soit 111 € par habitant (la moyenne du département se situe à 80 € par hab.).

À combien s'élève le budget de la commune ?

La section de fonctionnement est de 1 500 837 €. Il s'agit d'un budget correct puisqu'en 2019, la commune a dégagé un résultat de fonctionnement de l'ordre de 279 553 €.

Et pour la section d'investissement ?

Nous disposons d'un budget d'investissement voté par l'ancienne municipalité de 1 285 971 €. Certaines dépenses sont déjà engagées notamment l'aménagement de l'espace de la mairie. Concernant le parc, à l'heure actuelle, nous avons émis des réserves sur la réception des travaux en raison du revêtement de sol sous les jeux qui n'est pas approprié en termes de sécurité pour nos enfants. À noter également que certains investissements prévus vont être retardés dans leur mise en œuvre en raison du changement de municipalité et de la Covid-19. Nous travaillons à leurs réalisations et préparons dès à présent l'avenir notamment sur les projets qui nous semblent prioritaires : la sécurité des différentes voies d'accès à la commune, l'espace de santé, les inondations, l'accueil des enfants de 0 à 3 ans...

Nous établirons prochainement un prévisionnel sur 5 ans des finances de la commune, qui sera réactualisé tous les ans en fonction de la nature des projets et de leurs faisabilités dans le temps.

Marina Compain



Commission Animations, vie associative et vie culturelle



Culture

La culture est façonnée à la fois par l'histoire du village, son implantation et la diversité de la population qui l'habite. C'est cette dernière qui la fait vivre et l'enrichit. Ce n'est qu'en créant du lien social entre les habitants réunis par des attraits communs qu'une expression culturelle naît en apportant bien-être et plus-value au village. Et c'est bien sûr déjà le cas ! Grâce au monde associatif déjà fortement développé, la culture est déjà présente sur Saint-Pavace. En effet, les différents événements réalisés par les associations permettent aux palvinéens de se rencontrer et créent « un collectif » qui apporte à chacun richesses multiples et variées. Mais on peut y apporter de nouvelles formes sous la création, par exemple, de cafés débats, d'expositions au sein de la mairie, d'une nouvelle bibliothèque accessible à tous, d'associer la commune aux journées du patrimoine... La liste n'est pas limitée et peut être complétée par vos propres idées qu'il faut faire connaître en nous laissant un message en mairie ou dans la boîte à idées installée sur le mur de la mairie.

Animation

La fête du village aura lieu en juin 2021 (sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas) est le point d'orgue de l'animation sur Saint-Pavace. Elle rassemble bon nombre de palvinéens sur toute une journée notamment grâce aux diverses implications des associations. Les animations festives sont nombreuses et la journée s'achève par un feu d'artifice.

Hormis les nombreuses autres activités proposées par certaines associations qui permettent bien entendu de créer de la vie au village, il est tout à fait possible d'apporter de nouvelles actions telles que des journées éco-citoyenne ou sur la nature, des séances de cinéma en extérieur...

Nouveauté 2020 : le premier marché de Noël aura lieu les 5 et 6 décembre 2020 en même temps que le Téléthon.

Les Associations

Le monde associatif est un monde indispensable pour la vie d'une commune dans la mesure où il permet à tout un chacun d'avoir une pratique corporelle et motrice (entretien physique, sport davantage intensif, relaxation) influant sur la santé, d'accéder à la culture, ou plus simplement de se divertir en partageant des moments uniques avec d'autres membres. Les associations, que nous avons déjà rencontrées, permettent donc d'apporter de la vie sur le village et de fédérer des liens voire de belles amitiés entre les habitants. Elles forment un lien fort entre la culture et l'animation et on ne peut que les encourager à exister en leur apportant toute forme d'aide.

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres la nouvelle formule du bulletin des associations qui demeure à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à vous inscrire à une ou plusieurs activités.

Pour conclure, n'hésitez pas à vous associer, à venir nous soutenir au sein de nos activités ou plus simplement à nous présenter vos propres projets.

Fabrice Jegou



Commissions urbanisme, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de l'environnement



Conformément à nos engagements de campagne, nous travaillons sur plusieurs sujets prioritaires.

Le bâtiment commercial nécessite une rénovation complète, notamment au niveau de la boulangerie dont l'état intérieur et extérieur nécessitent une intervention dans les plus brefs délais. Il en est de même pour la façade de l'ensemble du bâtiment commercial qui sera rénovée dans la logique esthétique de ce qui a été réalisé à la Mairie et à la maison Saint-Anne.

L'ancienne pharmacie est en cours d'étude pour tenter d'y implanter un commerce de proximité, le local étant trop petit pour accueillir un centre de santé.

Nous travaillons à l'implantation d'un véritable centre de santé sur un autre emplacement, soit en réhabilitation, soit en construction neuve pour accueillir médecins, ostéopathe, infirmières, kiné, dentiste et orthophonistes, dont nous disposons de nombreuses candidatures.

L'aire de loisirs, le long de la Sarthe, sera dotée de mobiliers supplémentaires (bancs, tables, barbecues), et nous envisageons un espace dédié à la vente de boissons et glaces le week-end avec une possibilité de moments musicaux.

À la demande de deux opérateurs en téléphonie mobile (SFR et Bouygues dont le dossier remonte à plus d'un an), il a été décidé de placer une antenne mutualisée loin des habitations, à proximité de la station de forage pour combler des zones blanches sur Saint-Pavace. Les études techniques sont en cours et devraient aboutir dans les semaines qui viennent, toutes les parties étant en phase.

En matière d'environnement, nous allons planifier un ensemble de plantations d'arbres et de haies, notamment en bordure des nouveaux lotissements, re-planifier les contrats d'entretien des abords des rues et routes, renforcer le fleurissement du village avec des moyens simples et esthétiques.

Enfin, en matière d'urbanisme, une attention toute particulière sera apportée préalablement à toute demande de permis de construire aux risques de nuisances visuelles et surtout d'inondation en cas de fortes pluies afin d'éviter les catastrophes rencontrées dans le passé.

Étienne Poirot-Bourdain



Commission voirie, sécurité routière, des réseaux, de l'assainissement et de l'hydraulique

Concernant la commission voirie assainissement, plusieurs projets sont à l'étude comme :

- Le sens de circulation rue du Calvaire et à l'intérieur du lotissement des Coteaux du Breuil a été modifié par rapport à ce qui était prévu initialement. Nous avons eu la volonté de favoriser la fluidité de la circulation, de sécuriser les accès pour les riverains et aussi de préserver au mieux le calme. Pour cela nous avons demandé conseil auprès de la gendarmerie afin de satisfaire ces trois points. Des aménagements aux abords du futur rond-point vont être effectués (ralentisseurs, marquages au sol).
- La faisabilité des pistes cyclables (route de Coulaines...).

- Un audit pour évaluer l'état des routes communales et ainsi prioriser leurs réhabilitations.
- La réhabilitation des réseaux pour améliorer le rejet des eaux usées.
- Nous suivons aussi le déploiement de la fibre optique sur Saint-Pavace ainsi que la construction des lotissements lancée par l'ancienne municipalité.

Il nous semble important de prendre le temps d'étudier les différents dossiers que nous avons en charge et d'évaluer nos priorités en terme d'intervention.

Anne-Françoise Lucas



Commission affaires familiales, scolaires, sociales - CCAS

Dans un contexte de Covid-19, la prise de fonction d'adjointe au maire en charge des questions sociales et de l'école s'est faite rapidement. Il a fallu prendre à bras le corps les dossiers du moment. Déjà celui de l'école! Notre école de Saint-Pavace bouge, elle change, elle demande une attention particulière. Les petits Palvinéens y jouent une partie de leur avenir. Veiller à ce que les meilleures conditions soient réunies pour permettre aux enseignants de travailler sereinement pour nos enfants ! Voilà une mission à remplir. Avec la Covid-19, l'école est devenue une multitude de dossiers urgents et sensibles. Des aménagements ont été apportés et le seront à chaque fois que le protocole sanitaire le demandera. Rien n'est pris avec légèreté quand il s'agit de la santé du personnel de l'école et de celle des enfants. Le maître mot est de s'adapter à un cadre qui change au gré de l'évolution du contexte épidémique (gestes barrières, circulation, effectifs...).

Toute une équipe est active et réactive à ce sujet c'est pourquoi je tiens à remercier chaleureusement le personnel municipal qui sait travailler dans l'urgence imposée et affronter ce contexte difficile.

Impossible de ne pas citer Anne-Marie Brouard, directrice de l'école, et toute son équipe d'enseignants qui mettent l'élève au centre de leurs préoccupations quoi qu'il se passe.



La rentrée 2020 ne s'annonce pas moins épineuse que la fin d'année scolaire. Nul doute que chacune et chacun aura à cœur de remplir ses missions. En amont, si on est exigeant, la rentrée scolaire sera douce et sereine pour tout le monde. Ce moment est important pour petits et grands.

Assumer ! Voilà un terme indissociable de l'engagement des élus. Par exemple, quand il y a une canicule comme cette année, la mairie se doit de contacter chacune des personnes de notre commune inscrites sur la « liste des personnes vulnérables ». Au bout du fil, ce fut l'occasion d'échanger quelques mots avec des femmes et des hommes agréables et reconnaissants(es). À ce sujet, je vous invite à vous rapprocher de la mairie pour faire partie de cette liste si vous en ressentez le besoin.

Le social, ce mot passe partout, peut sans doute être défini comme « le vivre ensemble ».

On y trouve des joies comme des peines. Être en charge de la thématique sociale dans une municipalité, c'est autant trouver une solution efficace et rapide pour un administré que réfléchir à des projets qui toucheront le plus grand nombre. Ma prédécesseure, Madame Lalos que je remercie, m'a passé le relais avec bienveillance et intelligence pour que les actions sociales ne connaissent aucun temps mort.

Les dossiers divers et variés remplissent le quotidien et rythment les semaines. En parallèle, se nourrit de cet ancrage avec certaines de vos vies, une réflexion sur le moyen et le long terme de toute une équipe qui épaula Monsieur le Maire.

Marlène Foucault



Commission Conseil Municipal Enfants

C'est quoi le CME ?

Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville ! Les enfants débordent d'idées et sont motivés pour faire bouger le village. Le Conseil Municipal

des Enfants (CME) est l'institution officielle qui leur permet de participer à la vie de Saint-Pavace et de découvrir le travail du maire. Les jeunes conseillers sont au nombre de 12 de niveaux CM1-CM2. Ensemble, ils montent eux-même des projets ! Encourager à trier les déchets, organiser des événements, aider les personnes handicapées, décorer le village... Les idées ne manquent pas.

Actualités

Après la tenue des élections des nouveaux membres et la cérémonie de départ des anciens fin septembre, le planning des actions est bien chargé : journée éco-citoyenne, préparation d'Halloween, participation au marché de Noël, fête de la Nature...

Sans oublier les commémorations de l'Armistice, le traditionnel concours d'illuminations de Noël et le Téléthon.

Depuis sa création en 2001, Le CME ne cesse de mettre son grain de jeunesse par ses réalisations sur les bords de Sarthe, l'organisation de concours et la participation à la fête du Village.

Nous aurons donc la joie de fêter les 20 ans de cette institution en 2021 !

Virginie Delbrel et Françoise Lecomte



La vie de la commune...

Parc de la mairie : les matériaux choisis ne garantissent pas la sécurité des enfants. L'aire de jeux sera de nouveau accessible après la mise en conformité du sol.



Le plateau omnisports : la réception est intervenue mi-mai par la précédente municipalité, les marquages au sol ne sont pas conformes et doivent être revus avec un coût supplémentaire pour la commune.



Presbytère : après concertation avec M. Benoît Augu, le Curé et M. Saene, une partie des locaux sera mise à disposition de l'association Club Amitiés Loisirs. Un accord avec l'évêché est en cours pour les charges correspondantes qui seront assumées par la commune via les subventions aux associations.

La pharmacie : mise en sécurité des vitrines en attente de l'implantation d'un nouveau commerce. Les panneaux en bois ne sont pas des espaces d'affichage !



Panneau d'affichage : nous prévoyons le remplacement du panneau devant la boulangerie du fait de sa vétusté. Ce panneau reprend les différentes informations relatives à la commune et la vie associative.

Résolution des problèmes de haies : concertation avec les habitants concernés, rue du Lauzai, rue de la Rivière et allée Cavalière... Très bons échanges avec les propriétaires !

Élagage d'arbres en bord de Sarthe effectué par l'entreprise Guéné. Très bon travail qui va se poursuivre sur les très grands arbres menaçants pour les habitants de l'allée des Pommiers.

Modification de la tonte des fossés : plusieurs courriers pour nous remercier. Opération réalisée sur les routes de Coulaines et du Pignon Brûlé. Les travaux se poursuivent, mais une difficulté demeure quant aux projections sur les clôtures.

Arrosage du terrain de foot : certains riverains se plaignent du bruit des arroseurs en soirée et tard dans la nuit. On a supprimé les cliquetis inhérents à l'arrosage afin d'apporter davantage de sérénité aux riverains.

La collectivité vient également de refaire l'engazonnement. Coût de l'opération : 15 000€.

Lotissement du Lauzai : quatre parcelles sont en cours d'aménagement. Le Conseil a validé une baisse des prix des terrains de 180€ (proposé en 2018) à 160€ TTC le m². Diminution en vue de favoriser l'accès à la propriété de jeunes couples avec enfants.



Sens de circulation du lotissement Co-teaux du Breuil : le Conseil a décidé de modifier l'accès au lotissement :

- route du calvaire maintenue à double sens ;
- mise en place d'un sens interdit pour un tourne-à-gauche dans le lotissement (le flot de véhicules ne passera pas à l'intérieur du lotissement comme l'avait prévu la municipalité précédente !)
- l'entrée du lotissement se fera par le futur rond-point à l'endroit des pots de fleurs actuels ;
- ce sens de circulation a reçu l'approbation de la gendarmerie.



Problèmes avec quelques jeunes fêtards de Saint-Pavace à la sortie du confinement (bords de Sarthe et espace WC Mairie). La gendarmerie nous a aidé aux identifications. Un dialogue a été engagé et il y a eu quelques rappels de principes ! Nous avons aussi décidé de fermer les toilettes publiques dès 18 h 30. L'horloge qui programme l'ouverture et la fermeture placée à la mairie a été modifiée.

Achat de matériels adaptés et renouvellement de l'outillage pour nos agents de services pour un meilleur entretien de la commune.

Chauffe eau de la cantine tombé en panne et remplacé très rapidement (deux jours) et fonctionnement assuré ! (Entreprise MEP).

Maison des Projets à Ballon : un forum et une permanence auront lieu le mardi 29 septembre, en salle Sainte-Anne, pour les inscriptions aux « Mercredis Loisirs » de 16 h 30 à 19 h 30.



...en bref

Deux embauches provisoires : la municipalité a validé l'embauche sur la période de juin de deux contrats provisoires pour soutenir le personnel de l'école dans un contexte Covid-19.

Étude du soir : la mairie recherche une personne pour surveiller l'étude du soir à l'école de Saint-Pavace. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Bibliothèque : l'école recherche des bénévoles pour faire la lecture aux enfants et assurer ponctuellement la gestion de la bibliothèque.

Covid-19 : Circulaire du Préfet du vendredi 28 août qui rend le port du masque obligatoire en toutes circonstances sur la commune. Soyons civiquement responsables...



Aide aux personnes fragiles : nous sommes présents et actifs en faisant des courses, en prévenant et en prodiguant différents conseils pour affronter les jours de canicules. La solidarité avec les seniors : un enjeu essentiel pour la municipalité.

Le marché du jeudi : remplacement du marchand de fruits et légumes... Nous vous encourageons vivement à venir le jeudi matin et à contribuer au maintien de ces commerces de proximité. Reprise fin août.



Les boîtes à idées et à problèmes : bon démarrage, de très bonnes suggestions. Nous vous invitons à poursuivre... Pour rappel, celles-ci se trouvent à l'entrée de la mairie.



Illiwap : n'hésitez pas à télécharger l'application sur votre smartphone pour avoir toutes les informations de la commune. La municipalité reste à votre disposition pour la mise en place de l'application.

Voici, chers Palvinéennes et Palvinéens, le compte-rendu de nos premières semaines de mandat. Très prochainement, nous élargirons les débats avec des réunions publiques et de quartiers quand la Covid-19 nous le permettra, afin de présenter et échanger sur les meilleurs choix possibles pour notre commune.

L'équipe municipale vous remercie de votre confiance.